

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 57 (1959)

Heft: 6

Artikel: Les travaux de la commission I de la F.I.G.

Autor: Hegg, Louis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dies vielleicht als Mangel empfinden, weil es ihm nicht nur um die rechtsverbindliche Festlegung seines Planes, sondern letzten Endes um die bauliche Verwirklichung seiner Planung geht. Diese muß jedoch der Freiheit des Eigentümers überlassen bleiben. In unserem Beispiel würde, abgesehen von der fehlenden gesetzlichen Grundlage, unseres Erachtens ein ausreichendes öffentliches Interesse fehlen, um – selbst gegen Entschädigung – den Abbruch der alten Gebäude zu verfügen. Auch wenn die angestrebte neue Bebauung gegenüber der bestehenden wesentliche Vorzüge aufweist, sind deren Nachteile nicht so groß wie etwa in sanierungsbedürftigen Altstadtgebieten, daß es sich rechtfertigen ließe, ihre Beseitigung zwangsweise durchzuführen.

Les travaux de la Commission I de la F.I.G.

Le Comité exécutif de la Commission du Dictionnaire technique s'est réuni à Lausanne en session ordinaire, du 6 au 11 avril 1959, en présence de Monsieur l'Ingénieur Harkink, représentant le Bureau de la Fédération internationale des Géomètres.

Ce Comité a pris connaissance du deuxième volume du Vocabulaire international du Géomètre faisant suite au premier volume présenté au récent Congrès international des Géomètres aux Pays-Bas.

Le vocabulaire, qui sera publié en 16 langues, comprendra environ 4300 termes français de base avec la définition en langue française de presque tous ces termes ainsi que les «équivalences» de ceux-ci en langue allemande et en langue anglaise. Le nombre de ces équivalences est, pour la langue allemande, par exemple, voisin de 8000.

Le Comité exécutif a examiné les remarques qui lui ont été formulées à ce jour. Il a ensuite procédé à la mise au point de l'édition provisoire et à la préparation du texte d'impression pour l'édition définitive. Cette dernière publication portera le titre de «*Vocabulaire multilingue de la Fédération internationale des Géomètres*».

L'édition provisoire a été imprimée par les soins de l'Institut Géographique national français d'après une dactylographie établie aux frais de la F.I.G. L'édition définitive, qui paraîtra dans le courant de l'année 1960, sera imprimée par les soins de l'«Institut für angewandte Geodäsie» à Francfort-sur-le-Main.

Nous réitérons à ces deux Instituts, comme aussi à la «Royal Institution of Chartered Surveyors» à Londres, notre chaleureuse et vive reconnaissance pour leur dévouée collaboration et pour leur participation financière très importante en vue de la réalisation de l'œuvre technique et scientifique qui nous a été confiée.

Louis Hegg